

## LE syndicat **Force Ouvrière** des Finances Publiques

FOIX, le 17 juin 2011

*CTPD du 14/06/2011*

# COMPTE RENDU

A l'ordre du jour de ce CTPD figuraient notamment les points suivants :

- ✓ Le règlement intérieur type du CTPD et des horaires variables
- ✓ Le bilan de la formation professionnelle 2010 et le plan de formation pour 2011
- ✓ Le compte rendu de l'utilisation de la DGF 2010 et les perspectives budgétaires 2011 ainsi qu'un bilan et les perspectives concernant l'informatique
- ✓ Les rapports annuels des deux filières
- ✓ La présentation de la mission de gestion des risques
- ✓ La présentation des nouvelles orientations CHSDI pour 2011
- ✓ Les questions diverses.

### **Règlements intérieurs types.**

L'approbation de ces règlements n'a pas soulevée de grands débats, ils ont été approuvés à l'unanimité.

### **Formation professionnelle**

Le problème majeur provient du fait que, pour l'instant, le service repose sur un seul contrôleur qui bénéficie d'une aide ponctuelle. Les organisations syndicales ont déploré cette situation. Devant cet état de fait, l'administration s'est engagé à examiner la charge de travail de la cellule. Pour l'instant, il est demandé aux formateurs d'assurer certaines tâches matérielles.

D'une manière plus générale, les demandes de formation sont plus nombreuses depuis que la formation est de nouveau confiée à notre département au niveau de la filière fiscale. Cependant, certaines difficultés se font jour pour les formations sur Toulouse. Si des situations particulières sont examinées au cas par cas, il va de soi que la réduction du nombre des voitures de fonction ne va pas améliorer la situation des stagiaires.

Puis, le plan de formation pour 2011 et les stages envisagés ont été présentés.

## **Utilisation de la DGF 2010 et perspectives budgétaires pour 2011.**

En préambule, la mise en place du logiciel *Chorus* et toutes les difficultés qu'il engendre ont été mises en avant. C'est surtout les agents chargés de le mettre en place qui en souffrent quotidiennement et constate une dégradation de leurs conditions de travail et de la qualité du service, et qui ont même des répercussions sur leur état de santé.

La DGF a été présentée par filière, mais de manière assez globale. Nous avons constaté des évolutions sensibles de plusieurs postes de dépenses : au niveau du nettoyage, l'appel à une entreprise en lieu et place des emplois Berkani se traduit par une augmentation des charges.

Les frais de déplacement ont considérablement augmenté, il nous a été répondu que cela été dû à la part très importante des déplacements des cadres supérieurs sur Paris. Mais il n'y aura sans doute pas de restrictions prévues dans ce contexte ...

Les dépenses d'affranchissement restent pratiquement le plus gros poste de dépense, avec les loyers, pour la filière gestion publique. Cependant, malgré ce coût prohibitif, le service rendu par la poste n'est malheureusement plus aussi performant et les difficultés de distribution et d'acheminement du courrier se multiplient, ce qui ne simplifie pas la tâche dans nos services.

Enfin le coût total du chantier du CFP de Pamiers nous a été communiqué, il s'élève à 881.585 € auquel s'ajoute 50.000 de la DGF pour le mobilier. Les problèmes de chaleur seront réglés en deux étapes : pour cette année à l'intérieur et de manière plus globale à l'extérieur en 2012. Il reste à espérer pour nos collègues de Pamiers que l'été soit supportable... Nous serons particulièrement vigilants et nous dénoncerons toutes dérives en cas de travail dans des conditions extrêmes.

## **Informatique : bilan 2010 et perspectives 2011**

Si globalement la situation dans ce domaine est correcte s'agissant du parc informatique, certains dysfonctionnements ont été relevés.

## **Rapport annuel au CTPD pour l'année 2010**

Les rapports ont été présentés, par filière. Ils sont totalement différents dans la mesure où l'un est à usage interne (filière fiscale) et comporte beaucoup de chiffres et de données techniques. Pour l'autre (filière gestion publique), il est à usage également externe et donc moins technique.

Nous faisons cependant un constat unique : les emplois implantés ne permettent pas de travailler dans des conditions normales et d'accomplir nos missions. Ce qui engendre stress et tension au sein des services.

## **Présentation de la mission gestion des risques et de l'organigramme fonctionnel détaillé**

Présenté bien entendu par l'Administration comme des outils destinés uniquement à faciliter le travail de tous et à clarifier les situations, voir même à créer des emplois. Il s'agit pour FO DGFIP d'une nouvelle « usine à gaz » destinée à justifier les futures et nouvelles suppressions d'emplois. Nous aurons l'occasion malheureusement de le constater dans quelques temps

## Nouvelles orientations CHSDI pour 2011

Les orientations nationales reprennent les sujets avec un accent sur les risques psychosociaux. Ce problème majeur de stress au travail que FO DGFIP dénonce depuis de nombreuses années a été pris enfin au sérieux par l'administration et conforté par les rapports alarmants des médecins de prévention. Second sujet : l'amiante et enfin les troubles musculo squelettiques.

Pour l'avenir, le CHSDI va devenir des CHSCT (CT comme condition de travail) Le budget de cet organisme sera voté par la parité syndicale.

### Questions diverses

Rappel de plusieurs réunions en perspective :

- Le 29 juin : Présentation aux Organisations syndicales des prochaines élections professionnelles du 20 octobre ainsi que des nouvelles règles de gestion.
- Les CAPL relatifs aux mouvements de mutations du 1er septembre auront lieu le 7 juillet
- Une convention des cadres A est organisée le 1<sup>er</sup> juillet également sur les nouvelles règles de gestion.

Ensuite, ont été abordées les difficultés importantes vécues au sein des SIE, liées au sous effectif, puis, le classement provisoire des Trésoreries, enfin un point a été fait sur la télédéclaration et la campagne I/R.

SYNDICAT

### BULLETIN D'ADHESION



NOM : -----PRENOM : -----

GRADE : -----

AFFECTATION : -----



déclare vouloir adhérer au Syndicat **FORCE OUVRIERE de la DGFIP**

Fait à ----- le -----

(signature)

➔ *66% de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu*